Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) Nº 839/2012 DE LA COMMISSION

du 18 septembre 2012

concernant l'autorisation de l'urée en tant qu'additif dans l'alimentation des ruminants

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(JO L 252 du 19.9.2012, p. 11)

abrogé par:

	Journal officiel		
	nº	page	date
Règlement d'exécution (UE) 2023/1708 de la Commission du 7 septembre 2023	L 221	31	8.9.2023

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/reg_impl/2012/839/2012-09-19/fra